

Marseille

Les trottinettes, c'est gratuit... pour les opérateurs

La Ville a "oublié" de leur envoyer les factures des redevances d'occupation du domaine public... Le manque à gagner est évalué à plus d'un million d'euros par an.

Il y a ceux qui sont fans, et ceux qui ne supportent plus de les voir slalomer sur les trottoirs et encombrer l'espace public. Mais une chose est sûre : les trottinettes en libre-service, ça rapporte pas mal d'argent à la Ville. Enfin du moins, c'est ce que l'on croyait. Et ce qui nous a été confirmé par l'adjointe à la Mobilité Audrey Gatian dans une interview parue le 3 novembre. "Que gagne la ville en termes de recettes à autoriser les trottinettes sur son territoire?" demandions-nous à l'élue. Réponse: "Elle gagne des recettes sur l'occupation de l'espace public. Il y a une partie fixe, très faible, de l'ordre de 20 000 euros par an par opérateur. Puis il y a une partie variable qui correspond à une part du chiffre d'affaires, qui lui varie entre 10 et 20%".

"C'est une source de recettes considérable pour la Ville" insistait *La Provence*. "Effectivement", éludait Audrey Gatian. Sur le papier, c'est en effet ce que prévoit l'appel à manifestation d'intérêt lancé en 2021 par la Ville de Marseille: un plancher annuel de 16 200 € pour 1 500 trottinettes, et surtout, une part variable correspondant à un pourcentage du chiffre d'affaires annuel de l'ex-



Les factures des redevances d'occupation de l'espace public n'ont jamais été envoyées aux opérateurs. /ARCHIVES G. B.

des sommes non perçues s'élèverait à 1 million d'euros par an... Contacté hier, l'opérateur Voi France confirme: "En effet, au-

Entre élus et fonctionnaires, le torchon brûle

Au-delà du manque à gagner pour les caisses publiques (dont on peut espérer qu'il va

jours-ci, c'est le directeur de la commande publique Cédric Héritier qui annonce à ses équipes son départ pour la métropole de Lvon.

ploitation, proposé par l'opérateur. Ce critère financier comptait d'ailleurs pour 20% de la note attribuée aux projets.

Les factures pas envoyées

En réalité, la municipalité n'a perçu... aucune redevance des trois opérateurs retenus. L'adjointe à la Mobilité l'a annoncé il y a quelques jours lors d'une réunion des élus de la majorité en présence du maire Benoît Payan. D'après plusieurs sources concordantes, l'élue aurait reconnu une "bourde", qu'elle aurait attribuée aux dysfonctionnements de l'administration municipale. Le montant

cune facture de la Ville ne nous est parvenue depuis le début de notre prestation". Soit depuis... 2020. La direction de Voi Technology précise que "tous les fonds nécessaires ont été provisionnés" et qu'"elle procédera au règlement des factures dès réception de celles-ci".

Sollicitée hier, Audrey Gatian n'a pas donné suite. Pas de réponse non plus de Joël Canicave, adjoint aux Finances. La Ville s'est contentée de ce commentaire sibyllin: "Les factures ont été envoyées aux opérateurs". Lire en creux que cela n'avait pas été fait jusqu'à présent...

être comblé sous peu), cette affaire met une nouvelle fois en lumière les couacs de la gestion municipale. Taxe foncière, château de la Buzine, marché du périscolaire: autant de dossiers qui ont semé la zizanie entre l'administration et certains élus, qui ont tendance à se défaire sur les fonctionnaires. Ce climat de défiance entraîne depuis quelques mois des démissions en série chez les hauts cadres de la Ville: deux directeurs généraux des services ont jeté l'éponge, ainsi qu'une directrice du foncier, un directeur de la communication, un directeur de l'urbanisme. Ces

Du côté des cadres municipaux, ce nouveau couac exaspère. "Les fonctionnaires ne sont certainement pas à blâmer!" s'énerve Pascale Longhi de la CFTC-CFE-CGC, qui pointe le "système du chamboule-tout" mis en œuvre par la majorité municipale depuis le début de son mandat. "Les cadres compétents ont été massivement écartés. Depuis 3 ans nous ne cessons d'alerter sur les conséquences dramatiques que cela allait générer sur l'intérêt général, les finances publiques et la continuité du service public".

Sophie MANELLI
smanelli@laprovence.com